

## **Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal** **en date du 6 octobre 2023**

**Président de séance** : Mr BESANÇON Laurent, Maire

**Conseillers présents** : (9) : Mme JEANDOT Julie,  
Mrs BESANÇON Laurent, CHAMBARD Denis (jusqu'à 20he), CHAMBARD Hervé, DUC Pierre,  
GENTAS Dominique, DUPAS Jean Pierre, CHEVASSUS Patrice, MOUREZ Jean Christophe (à  
partir de 19he).

Mr le Président constate que le quorum est atteint.

**Conseillers excusés** (2) : Mr DANJEAN Pierre et Mme GRILLOT Isabelle.

**Pouvoir** : ()

**Votants** : 7 à 9 selon les présences/absences.

**Secrétaires de séance** : Mr GENTAS Dominique

**Début de séance** : 18h 30

---

\* Le compte-rendu du Conseil Municipal (CM) du 01 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité des élus, MM. le Maire et le Secrétaire signent le registre des délibérations.

### **1° Décision modificative au BP :**

Décision gouvernementale portant sur la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires et des élus à compter du 1/07/2023. La somme de 1700 euros sera prélevée dans une réserve, pour couvrir la période des 6 mois restants. M. le Maire fait un tour de table puis soumet la décision au vote.

► La modification budgétaire est adoptée à l'unanimité. Vote : 8 pour.

### **2° Renouvellement adhésion au groupement de commande d'énergies : Electricité :**

Adhésion au SIDEC pour la période 2026-2028. Les contrats sont négociés, à l'échelle régionale, par délégations au département de la Nièvre. Il en résulterait une économie substantielle de 3% avec ENE-DIS (actuel fournisseur pour ce marché public).

La question fait débat concernant les services proposés, ainsi que la faible économie possible avec ce prestataire. Pour mémoire, le coût unitaire des énergies va encore croître à l'avenir....

► M. Le Maire soumet le renouvellement d'adhésion au vote : adopté à l'unanimité. Vote : 8 pour

### **3° ONF : Assiette des coupes de bois 2024.**

M. Le Maire expose au Conseil les propositions de l'ONF ; 3 lots seront proposés à la vente :

Une éclaircie de résineux et deux coupes de feuillus (frênes essentiellement)

► Proposition soumise au vote : Le Conseil accepte à l'unanimité. Vote : 9 pour

### **4° Affouages 2023- 2024.**

Les parcelles concernées se situent sur le plateau, à proximité des Granges de Ladoye.

Après délibération portant sur la faisabilité des affouage (accès, reliefs...), deux tarifs sont proposés : exploitation difficile 1 euro le stère, exploitation aisée 5 euros le stère.

Cette proposition est soumise au vote : Les tarifs d'affouages sont adoptés :

► Vote : 5 pour et 4 contre.

### **5° Demande de subventions au titre de la DETR (budget général) .**

M. Le Maire détaille les différents travaux d'investissement à réaliser, en précisant que la date limite de dépôt des dossiers d'aide est fixée à la fin novembre.

**5.1-** Restauration du bâtiment communal ALAMBIC, demande d'étude de faisabilité (1500€), bénéficiant d'une aide de l'Etat à hauteur de 50%.

► Le conseil approuve à l'unanimité le projet et autorise M. le Maire à déposer un dossier (9 pour).

**5.2-** Sécurisation voiries communales : arasage de l'accotement amont route du Chaumoï Boivin, comblement des nids de poules chemin de la Saugiat et chemin entre les deux Chaumoï, sécurisation accès pylône et desserte forêt communale chemin des Bougenots.

M. Le Maire détaille les devis proposés par l'entreprise OUTHIER TP (seule entreprise à avoir répondu aux sollicitations).

► Le conseil approuve à l'unanimité le projet et autorise M. le Maire à déposer un dossier (9 pour).

### **6° Demande de subvention au titre de la DETR – (budget service de l'eau).**

M. le Maire expose aux conseillers la possibilité (et l'intérêt) d'augmenter le volume de stockage d'eau potable afin de palier une éventuelle pénurie, due aux sécheresses consécutives prévisibles.

L'idée étant de doubler la capacité de stockage actuelle, environ 30 mètres cubes, à l'aide d'une citerne souple enterrée, dédiée spécifiquement à l'eau potable. Deux devis conjoints (terrassment, fourniture + pose / branchements) sont avancés (entreprises OUTHIER et THIEULIN).

En complément, il devrait être possible d'obtenir une seconde subvention auprès de l'Agence de l'eau.

Cette proposition d'investissement est soumise au vote :

► Le Conseil approuve à l'unanimité. Vote : 9 pour.

**7° Questions diverses :**

*M. CHAMBARD Denis ayant quitté la séance à 20h pour raison professionnelle, n'était plus présent.*

**7.1** - L'école publique de Voiteur, sollicite la Municipalité pour une éventuelle subvention allouée à un projet de voyage d'étude de 4 jours en avril 2024, comprenant la visite du Château de Chambord et des environs. Le coût étant évalué à environ 425 euros par enfants, tout compris.

Le projet concerne deux enfants domiciliés à Blois-sur-Seille.

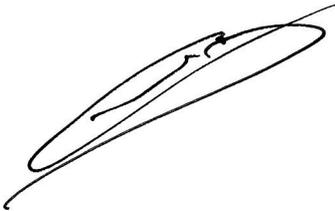
► En conséquence, les conseillers décident d'accorder 50 euros par enfant, soit 100 €. (*Mme JEANDOT, intéressée à l'affaire, était absente lors des débats et du vote*). Vote : 7 pour

**7.2** - D'autre part, place Ste Anne, le test de tri ces ordures, via la mise à disposition de poubelles dédiées, s'avère décevant vu le manque de rigueur constaté de la part des usagers (essentiellement touristes).

► Dorénavant seules 2 poubelles « grises » resteront à disposition.

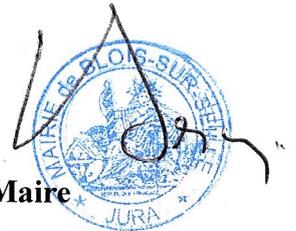
Fin de séance : 20 h 30

**Mr GENTAS Dominique**



**Secrétaire**

**Mr BESANÇON Laurent**



**Maire**